

LETTRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

JUILLET 2018

Mot du Président



Avant la période estivale et comme il est habituel depuis 3 ans maintenant, nous revenons vers vous afin de détailler, à travers cette lettre d'information communautaire, distribuée individuellement chaque année, les actions et les orientations prises par la Communauté de Communes Airvaudais-

Val du Thouet. L'an dernier, le thème central de cette édition était consacré, comme vous n'avez pas manqué de le constater, à la présentation détaillée du service « déchets » et notamment au changement de son mode de recouvrement.

Cette année, après 4 années de fonctionnement de notre collectivité, créée le 1er janvier 2014 dans sa forme actuelle, nous avons souhaité, ici, effectuer un focus sur ses finances.

A ce jour, nous pouvons tirer raisonnablement des enseignements des différentes orientations prises par les élus communautaires.

J'annonce très sincèrement que je suis fier que les conseillers communautaires - le plus souvent à l'unanimité - aient fait des choix couronnés de succès permettant, grâce à des finances assainies, de dégager - pour la première fois depuis la création de la Communauté de Communes - des excédents nécessaires à des investissements indispensables à l'équilibre et à l'avenir de notre territoire (notamment sur le Budget Principal et le Budget à autonomie financière consacré aux déchets).

En effet, comme je l'ai très souvent rappelé à l'occasion de prises de décisions que certains ont, peu ou prou, essayé de discréditer, notre seul objectif a consisté - et consistera toujours - à préserver le meilleur service public possible, alors que les contraintes financières n'ont jamais été aussi compliquées pour les collectivités. Si nous avons cédé à la facilité en niant ces contraintes conjuguées à nos difficultés financières ou en prenant des positions laxistes, nous nous serions orientés vers une situation de non-retour, assimilable à la faillite d'une entreprise.

Et bien, NON, nous ne nous sommes pas laissés influencer par les exigences de quelques Cassandra, dont les injonctions sont assurément déraisonnables pour notre avenir. Ne doutez donc pas de notre détermination à vouloir le meilleur pour notre cher territoire qu'est l'Airvaudais-Val du Thouet, où nous vivons toutes et tous.

J'en tiens pour preuve, l'avancement de nombreux projets, vecteurs d'une réelle attractivité. Certains ont d'ores et déjà vu le jour : le raccordement du réseau d'assainissement de Louin sur celui d'Airvault, les travaux sur le site du Cébron et la vocation touristique,

autour de la Chevalerie du Thouet, que nous voulons donner à ce site, les travaux réguliers à la Maison Familiale Rurale à Saint-Loup-sur-Thouet lui permettant une meilleure reconnaissance ou encore la construction de la nouvelle gendarmerie située à Airvault, offrant des conditions matérielles agréables et adaptées aux gendarmes et à leur famille.

D'autres sont en cours de réalisation : la salle Augustin Bordage, située à Airvault, subit actuellement une réhabilitation complète qui devrait satisfaire les sportifs, scolaires et amateurs ; dans un même temps, les travaux d'assainissement du village de Repéroux suivent le déroulement attendu. Le premier excédent généré par le service « déchets » va, quant à lui, enfin nous permettre d'investir dans la mise aux normes ou l'agrandissement des déchèteries, le renouvellement de matériel indispensable à son fonctionnement (camions...) ou encore lancer une opération « 250 composteurs individuels pour le territoire » !

Puis, nous nous attacherons à réaliser, comme nous l'avions annoncé dans notre plan prévisionnel d'investissement en matière d'assainissement, les réseaux et la station de la commune d'Irais dès lors que les dossiers seront finalisés, en espérant que l'Agence de l'eau nous accompagnera financièrement comme elle l'a toujours fait.

De plus, conformément au projet de santé validé en 2012 et fraîchement réactualisé par les professionnels de santé, nous travaillons à la concrétisation de sa deuxième phase, à savoir la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Airvault. Le respect de ce projet multisite « Airvault-Saint-Loup » répondra aux besoins de la population du territoire et à ceux des professionnels de santé.

Enfin, il nous incombe, maintenant, de nous engager dans une démarche ambitieuse et essentielle : l'instauration d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), outil d'urbanisme et de planification indispensable à l'avenir du territoire ; il répondra notamment à un développement structuré et harmonieux conforme aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale et aux orientations stratégiques des services de l'Etat en matière d'organisation spatiale.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette lettre d'information, la Communauté de Communes et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Airvaudais-Val du Thouet sont et resteront des entités de proximité, dynamiques et ambitieuses grâce aux nombreux services apportés et soutenus.

J'en profite pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une agréable saison estivale et je tiens à remercier l'ensemble des acteurs associés au dynamisme économique, social, culturel et touristique de notre Communauté de Communes.

Olivier FOUILLET,
Président de la Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet

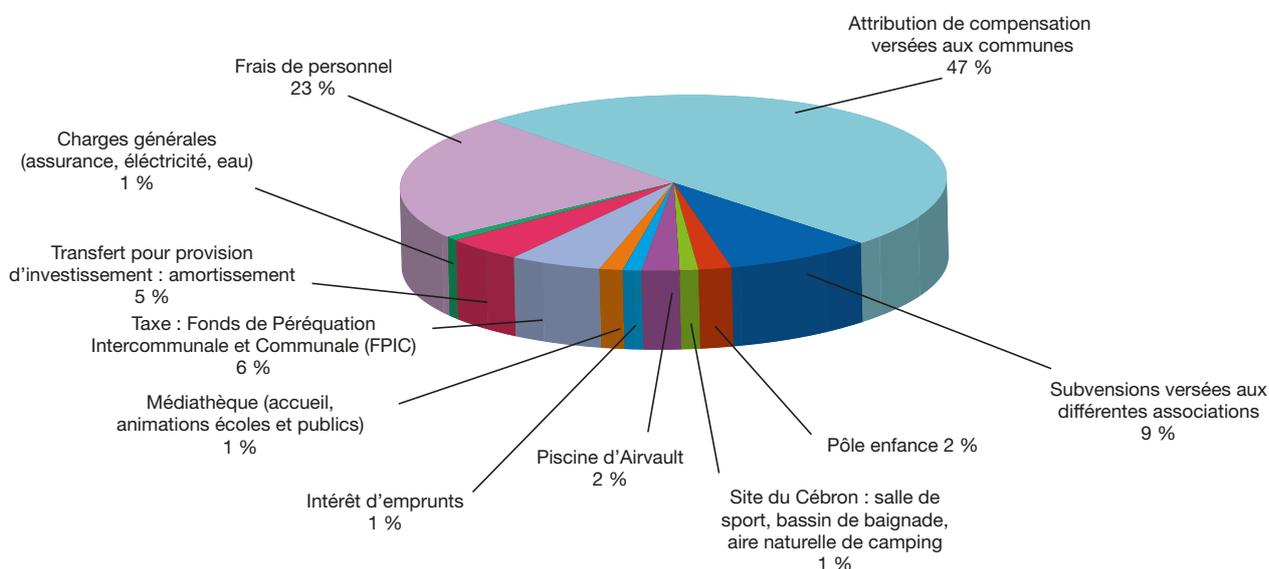


Le 03 avril dernier, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité le budget 2018. Avant d'entrer dans la présentation des budgets primitifs 2018, Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT, a commencé par présenter les documents financiers sur l'évolution budgétaire de la Communauté de Communes depuis 2014.

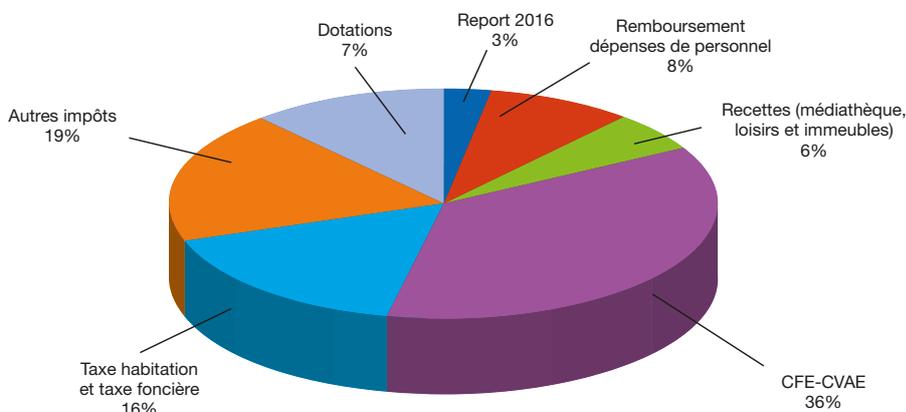
Il a souligné la stabilité des recettes fiscales, des charges à caractère général et des charges de personnel, et l'augmentation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) dû par la Communauté de Communes.

Grâce aux décisions prises par les élus communautaires les années précédentes, il est possible de réaliser des investissements sans que les taux de fiscalité ne soient augmentés. Les élus satisfaits et convaincus ont donc adopté, à l'unanimité les orientations budgétaires 2018 qui s'y rapportent.

Répartition des dépenses 2017 : 4 055 502 €



Répartition des recettes 2017 : 4 445 208 €



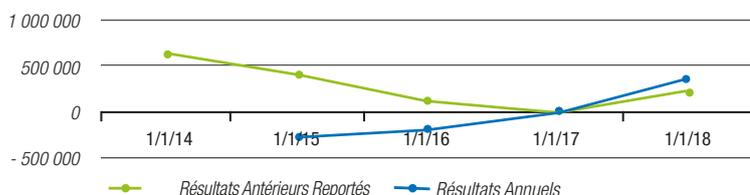
Résultat excédentaire : 274 624,16 € (amortissements pris en compte)



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

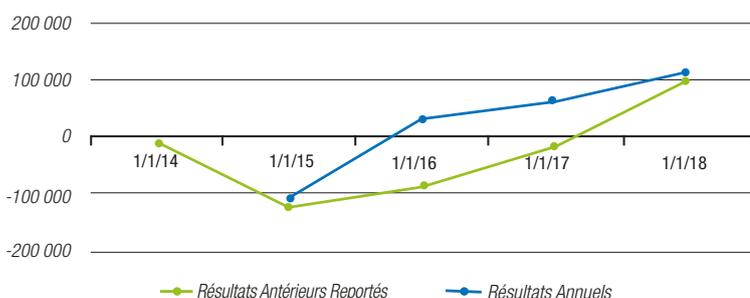
Evolution BP+BA (hors Budgets à autonomie financière) (Fonctionnement) 2014/2018



L'évolution du budget principal de fonctionnement et budgets annexes (hors budgets à autonomie financière) qui montrait un résultat annuel déficitaire jusqu'à 2015, avec un retour à un résultat positif pour 2016, dégage un résultat excédentaire annuel de 225 223 € pour 2017.

La courbe retraçant les résultats antérieurs reportés dénotait une baisse continue depuis 2014 et s'inverse au terme de l'année 2017.

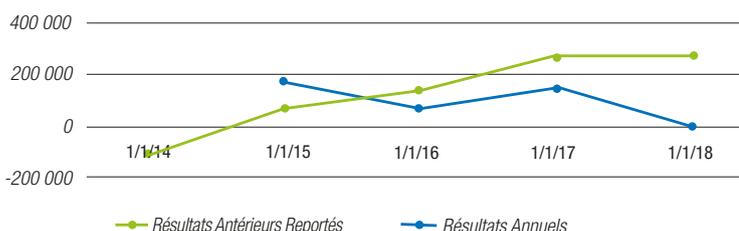
Evolution Budget Déchets (Fonctionnement) 2014/2018



Le budget annexe Déchets en fonctionnement retrouve au terme de l'année 2017 un résultat excédentaire de 99 587 € incluant les résultats antérieurs reportés. La majoration de 25 % de la redevance en 2016 et le passage en TEOM en 2017 ont permis de retrouver la sérénité financière qui auparavant ne permettait plus d'engager la moindre dépense en investissement.

Au-delà, de cette présentation, il est rappelé que 33 258 € ont été admis en non-valeur ou en effacements de dettes en 2017 et qu'au 07 novembre 2017, le Trésorier a transmis un état constatant 131 672 € de créances impayées dont environ 100 000 € douteuses. Ce résultat positif permet d'envisager les renouvellements de matériels, et notamment les camions à bout de souffle aujourd'hui. Les décisions difficiles et délicates prises antérieurement par les élus assurent aujourd'hui aux mêmes élus de pouvoir gérer un budget équilibré laissant la place aux investissements ou même aux initiatives réclamées par les administrés (étude sur la tarification incitative et opération « composteurs »).

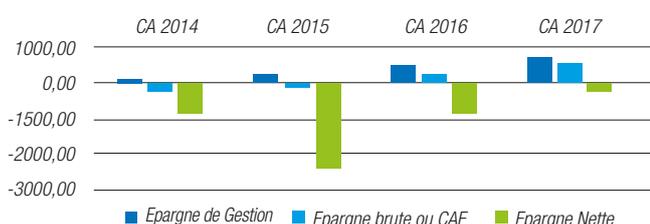
Evolution Budget Assainissement Collectif (Fonctionnement) 2014/2018



Le budget avec des excédents issus notamment du départ de Marnes et de Saint-Jouin-de-Marnes permet de financer les opérations de Louin et de Repéroux sans financement extérieur.

Néanmoins, le résultat annuel du budget assainissement collectif laisse apparaître la nécessité d'ici à 2021 de revoir la tarification de la redevance de ce service.

Epargne de Gestion/Brute/Nette



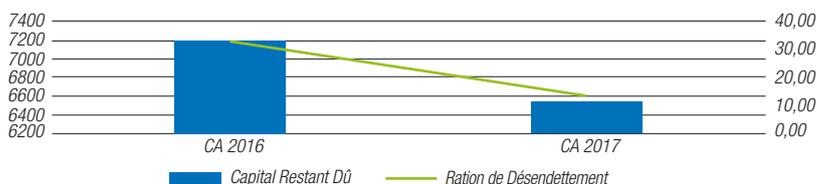
- Epargne de gestion : différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette
- Epargne brute ou CAF (capacité d'autofinancement) : différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière
- Epargne nette : épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière fragile.

Il est constaté une nette amélioration depuis 4 ans. Pour l'année 2015, l'épargne nette fortement négative est liée à la renégociation des emprunts sur le budget assainissement.



Finances (suite)

Emprunts - Capital restant dû et Capacité de Désendettement



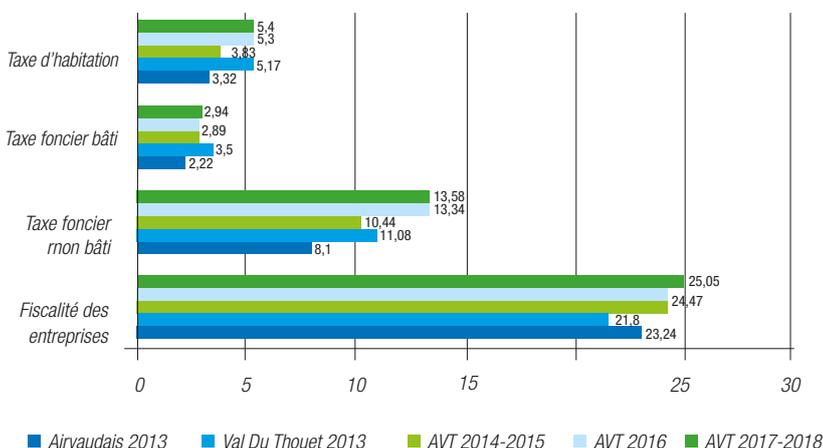
La capacité de désendettement de la CCAVT est passée de 32 à 14 ans en 2017. Ce chiffre peut paraître encore élevé mais inclut un nombre significatif d'emprunts dont le remboursement est couvert par des loyers (Entreprise TPL à Auralis, la gendarmerie à Airvault, la MFR de Saint-Loup-Lamairé, le RHJ à Airvault et la Maison de santé de Saint-Loup-Lamairé...).

La situation financière globale permet d'envisager la réalisation d'investissements.

Comparaison avec les intercommunalités du département

Taux 2018	Taxe habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti	Cotisation foncière des entreprises
CC AVT	5,40	2,94	13,58	25,05
CC Parthenay-Gâtine	11,75	1,75	13,34	25,30
CC Thouarsais	11,93	6,36	1,28	26,88
CA du Bocage Bressuirais	10,98	0,015	2,91	24,91
CA du Niortais	10,57	0,055	3,88	26,26
CC Mellois en Poitou	23,43	12,56	37,08	27,67
CC Haut Val de Sèvre	9,19	7,42	23,81	26,83
CC Val de Gâtine	12,84	2,08	9,81	21,68

Maintien des taux de fiscalité communautaire en 2018



Equipements sportifs ou de loisirs



Salle de sport Augustin Bordage

BUDGET : 1 550 000 € HT

Les travaux ont commencé en décembre 2017 et sont prévus jusqu'en décembre 2018.

- De janvier à avril : démolitions, déposes de l'existant, travaux de terrassement dans la salle, renforcements de la charpente métallique
- De mai à juillet : création de l'extension (terrassement, gros œuvre, charpente et menuiseries), charpente et ossature bois de la salle, toiture et menuiseries.
- De septembre à décembre : Plomberie, chauffage, électricité. Mise en place des plafonds, cloisons et isolations, travaux de peinture, carrelage et faïence. Pose du sol sportif et des équipements sportifs.
- Aménagement des espaces extérieurs.

Retrouvez toutes les informations sur la piscine à Airvault et le bassin de baignade au Cébron sur notre site Internet.

territoire@cc-avt.fr





**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Economie

direction@cc-avt.fr



Dans le cadre des transferts de compétences, prévus par la Loi NOTRE, entre les communes et leurs EPCL, la Communauté de Communes a intégré au 1^{er} janvier 2017 la prise en charge de l'ensemble des zones d'activités économiques.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a :

- engagé des travaux d'agrandissement du local industriel loué à l'entreprise Delaire sur la ZAE du Grand Tillais de Saint-Loup-sur-Thouet
- repris en charge la location d'un bâtiment industriel sur la ZAE de Dissé à Airvault à l'entreprise C2E et entrepris une démarche d'achat de la propriété foncière auprès de la Mairie d'Airvault
- engagé la location d'un terrain sur la ZAE du Grand Tillais de Saint-Loup-sur-Thouet à l'entreprise Forgerit TP en attendant de procéder à sa cession à cette même entreprise ;
- engagé la vente d'une parcelle sur la zone d'Auralis à Tessonnière à l'entreprise de transports Bodet Services et cédé par anticipation à TPL Industries une partie du sol pour favoriser le développement de cette entreprise sur la zone AURALIS.
- trouvé un repreneur pour le commerce multiservices de Boussais

Par ailleurs, la Communauté de Communes apporte son assistance aux entreprises dans leurs projets d'implantation, de développement ou autres, en lien avec le PETR du Pays de Gâtine.

Assainissement

assainissement@cc-avt.fr

Repéroux

Les travaux de réalisation du réseau de collecte et de la station d'épuration des eaux usées sont presque achevés. Les habitants pourront bientôt raccorder leur logement au réseau afin que les eaux usées soient traitées. Ce raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans. Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes au 05 49 64 98 52.



Irais

Le projet de création du réseau de collecte des eaux usées et de la station d'épuration de la commune d'Irais est maintenu. Cependant, au regard de l'accompagnement financier de l'agence de l'eau attribué en 2018 ou 2019, les travaux se réaliseront après la réponse de ce partenaire financier.

Paiement TIPI (titres payables sur internet)

Sur vos prochaines factures concernant la redevance assainissement, vous avez désormais la possibilité de payer par internet via la plateforme sécurisée TIPI.

La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à votre disposition ce site pour faciliter le paiement de vos services publics locaux.

Plus besoin de vous déplacer à la Trésorerie, d'envoyer votre paiement par voie postale, effectuez le paiement de chez vous. La date de prélèvement prise en compte sera la date limite de paiement figurant sur vos factures.

Service astreinte pour intervention sur réseau en domaine public : 06 25 09 14 12



Déchets

Budget 2017

Au 1^{er} janvier 2017, la facturation du service gestion des déchets est passée de la redevance à la taxe.

Communément appelée Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), celle-ci permet de financer l'ensemble du service déchets qui comprend la collecte et le traitement des ordures ménagères, des déchets d'emballages triés dans les colonnes d'apport volontaires (les emballages, le verre et le papier), les déchets apportés en déchèteries ainsi que les frais du personnel et de fonctionnement du service.

Bilan : étude sur l'instauration d'une tarification incitative

Une étude a été lancée au printemps dernier pour évaluer les enjeux de la mise en place d'une tarification incitative sur le territoire.

Un état des lieux fait apparaître que les tonnages de déchets produits sur le territoire de la CCAVT sont nettement inférieurs aux données enregistrées localement ou nationalement.

De même pour la collecte des déchets recyclables et le verre, le résultat de la CCAVT est très satisfaisant par rapport aux chiffres nationaux. Ce chiffre révèle la qualité du tri réalisé par les habitants de l'Airvaudais-Val du Thouet. Les coûts aidés* du service de 2016 en comparaison avec le référentiel ADEME 2014 sont présentés dans le graphique Coût aidé.

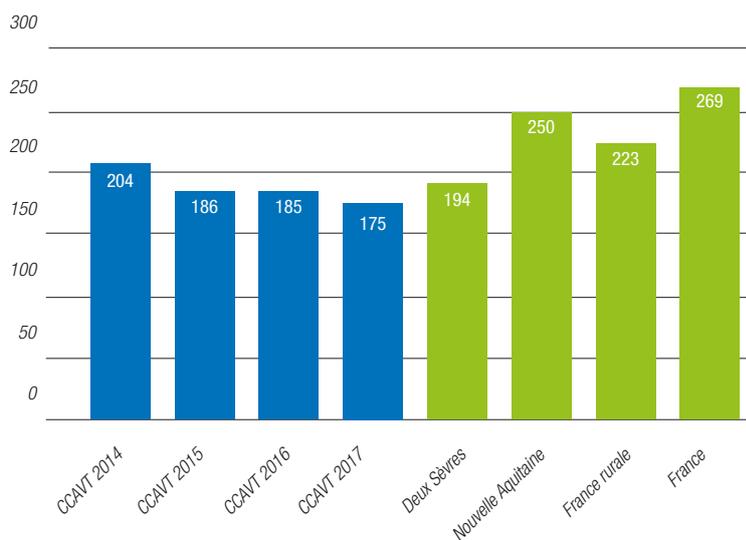
Il ressort de ces graphiques que si le coût à la tonne est similaire (178 €/t) à la moyenne française (174 €/t), le coût à l'habitant reste inférieur pour la CCAVT (84 €/hab. contre 93 €/hab.).

Ces éléments comparatifs montrent une bonne maîtrise des coûts sur notre territoire par rapport à la moyenne nationale.

*Le coût aidé est le montant de l'ensemble des charges d'où sont déduites les recettes industrielles (vente d'énergie et de matériaux), les soutiens des sociétés agréées et les aides.



Ordures Ménagères résiduelles - Kg/hab./an



Déchèterie

La déchèterie est un équipement de service public destiné à collecter les déchets dont l'évacuation ne peut être assurée par le service d'enlèvement des ordures ménagères en raison de leur volume (encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques...) ou de leur nature (déchets toxiques).

La déchèterie permet de lutter contre le développement des décharges sauvages et de valoriser ou d'éliminer, dans les meilleures conditions, les divers matériaux réceptionnés grâce au tri effectué lors des dépôts.

L'agent de déchèterie est présent en permanence pendant les heures d'ouverture et est chargé :

- d'assurer l'ouverture et la fermeture des déchèteries,
- de veiller à l'entretien du site,



Des « stop pub » sont disponibles à la Communauté de Communes ou auprès de votre mairie.

- d'informer les utilisateurs et obtenir une bonne sélection des matériaux,
- de tenir les registres d'entrées, de sorties et celui des réclamations, et la comptabilité des droits d'accès.

La mission du gardien est avant tout une mission de conseil et de surveillance auprès des usagers. Une éventuelle aide à la manutention doit demeurer exceptionnelle et correspondre à un besoin particulier d'une personne en difficulté (notamment les personnes âgées, handicapées...) que seul le gardien saura apprécier. Il appartient donc aux usagers de prendre les dispositions nécessaires pour assurer seuls leur déchargement.

Trop d'incivilités autour des lieux de dépôts des déchets ménagers et recyclables.

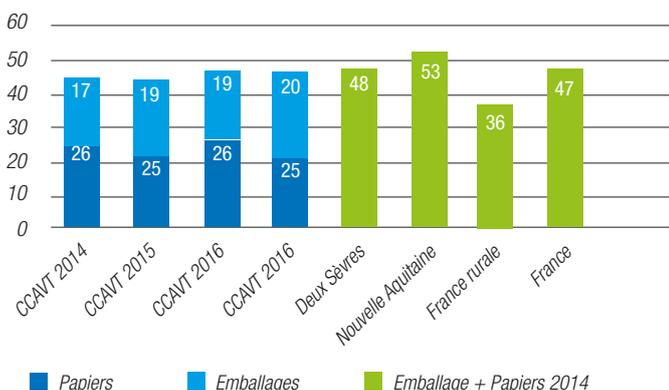
Points de regroupement : destinés aux seuls usagers ne bénéficiant pas de bac individuel. Ils doivent contenir exclusivement des sacs d'ordures ménagères exempts de déchets recyclables.



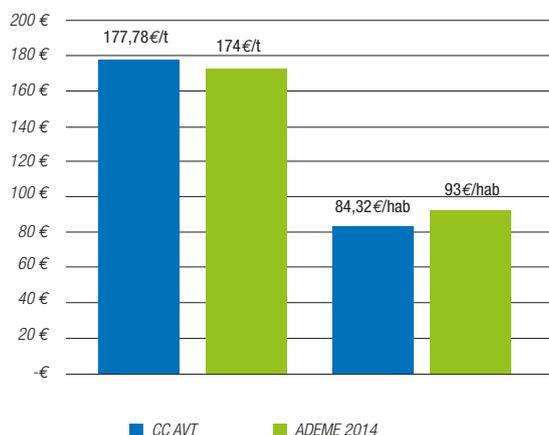
AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Collecte Sélective - Kg/hab./an



Coût aidé hors taxes



Analyse des hypothèses de tarification incitative par le bureau d'étude

Le cabinet GIRUS a procédé à l'analyse de 3 scénarios :

Scénario n°1 : Calculé sur le nombre de levées de poubelle de l'utilisateur (sur la base du volume de la poubelle)

Scénario n°2 : Calculé sur le poids levé par poubelle

Scénario n°3 : idem scénario 1 + ramassage poubelle de tri en porte à porte

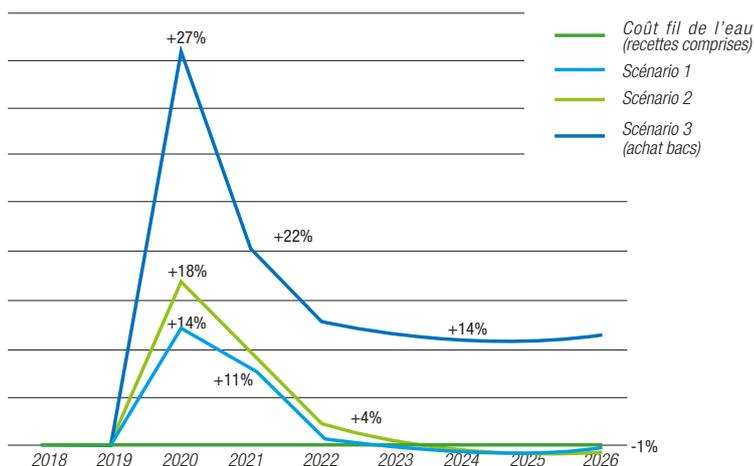
Analyse du coût de chaque scénario

Cette analyse fait ressortir l'évolution à la hausse des coûts de fonctionnement globaux des différents scénarios.

Ces coûts (avec amortissements) sont la différence entre les dépenses et les recettes rapportés au scénario fil de l'eau.

Les scénarios 2 et 3 connaissent des surcoûts de fonctionnement bien supérieurs au scénario 1 dûs aux frais d'investissements pour le scénario 2 et au changement de mode de collecte des emballages pour le scénario 3.

Variation des coûts en euros/an



Points d'apport volontaire : colonnes de tri permettant d'adopter le geste de tri en 3 catégories :

- Le verre : pour les pots, bocaux et bouteilles en verre (blanches ou colorées).
- Le papier : tous les papiers se recyclent. Revues, journaux magazines, livres ou papiers de bureau... Seuls les papiers photos, cadeaux plastifiés ou papiers peints ne peuvent l'être.
- Les emballages : plastiques (flacons et bouteilles), briques alimentaires, cartonnettes, acier et aluminium ayant contenu des produits alimentaires.

Ces lieux de regroupements (ordures ménagères ou colonnes de tri) ne doivent pas devenir des lieux de dépôts sauvages.

Les meubles, cartons ou autres déchets volumineux ou dangereux doivent être déposés en déchèterie.

Ces dépôts sauvages, interdits par la loi, sont susceptibles de poursuites : contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €, possibilité de confiscation du véhicule ayant servi au délit (articles L541-2 et L541-3 du Code de l'Environnement, et article R635-8 du code pénal)

Retrouvez les guides de tri, de compostage et la liste des points d'apport volontaire à la Communauté de Communes ou sur notre site internet.



Déchets (suite)

LE COMPOSTAGE, UN GESTE DE PLUS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT !

Le saviez-vous ?

Selon les chiffres de l'ADEME, plus de 32% des déchets de notre poubelle sont putrescibles, c'est-à-dire biodégradable et compostable. On peut y inclure les déchets de jardins (tontes, taille de haies (petit volume), fleurs et feuilles fanées, etc.).

Le compostage : une technique simple et économique !

Placé en contact direct avec la terre, il vous permettra d'obtenir un premier compost au bout du 3ème mois et un compost de très bonne qualité après 6 à 8 mois.

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est un procédé biologique naturel qui consiste à transformer, en présence d'oxygène et sous l'action des micro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers, insectes, etc.), la matière organique en produit stable ressemblant à de l'humus : Le compost.



Que peut-on composter ?

Les déchets de jardins : fleurs fanées, gazon, feuilles mortes, tailles de haies hachées...

Les déchets de cuisine : épluchures, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, salades, ...), marc de café, coquilles d'œufs, thé, infusettes...

Autres déchets : sciure de bois, cendres...

Progression du tri des déchets

Les tonnages de déchets en 2017 évoluent avec une diminution des ordures ménagères en faveur du tri des emballages en points d'apport volontaire (hors verre et papier) et en déchèterie.

A savoir

Les déchets issus de la collecte sélective sont recyclés pour devenir de nouveaux produits (bouteilles, profilés, sièges autos, fibres, arrosoirs...).

Les déchets recyclables triés sont ainsi revendus et engendrent des recettes. Plus le tri est important, plus le coût de la gestion des déchets est maîtrisé !

QUE FAIRE DE L'AMIANTE ?

Aujourd'hui, les déchèteries du territoire n'acceptent pas les déchets d'amiante.

La procédure pour l'élimination de ce type de déchets dangereux est la suivante :

- Il faut appeler la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet au 05 49 64 98 48 qui vous donnera le nom de l'entreprise habilitée pour la réception de vos déchets.
- Il vous faudra effectuer une déclaration préalable de dépôt de déchets d'amiante. Puis, les conditionner en big bag muni d'une étiquette déchets d'amiante fourni par l'entreprise.
- Pour le dépôt, un bordereau de suivi des déchets amiante (CERFA n° 11861*03) est à présenter le jour du dépôt des déchets aux heures mentionnées par l'entreprise.
- Une double pesée sera alors effectuée sur site pour connaître le poids du dépôt pour la facturation qui sera ensuite envoyée.

OPÉRATION : 250 COMPOSTEURS POUR NOTRE TERRITOIRE AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

Le Kit complet

- Un composteur de 345 litres garanti 5 ans
- Une notice sur le compostage
- Le bio-seau pour une collecte optimum en cuisine

Une opération de cession de 250 composteurs est mise en place par la Communauté de Communes. Ils sont cédés au prix de 10 € (Offre réservée aux habitants du territoire dans la limite de 1 par foyer).

Pour plus de renseignements, contactez le service déchets au 05 49 64 98 49.

 dechets@cc-avt.fr





**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET



eco-tourisme@cc-avt.fr



Faisant suite à la dissolution de l'office de pôle « Tourisme en Gâtine » en fin 2017, la Communauté de Communes s'organise pour prendre en charge la politique de promotion touristique du territoire intercommunal avec le recrutement d'un responsable du service économie-tourisme et l'internalisation du personnel en charge de l'accueil touristique sur le territoire.

Pour la saison 2018, une carte touristique du territoire du Pays de Gâtine a été réalisée au sein du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Gâtine en partenariat avec les 3 intercommunalités, dont la nôtre : « Osez la Gâtine Poitevine ».

La structuration de la prise en charge de la compétence touristique se poursuivra sur 2019 avec la Chevalerie du Thouet qui centrera son activité sur le site du Cébron et une réflexion globale sur l'accueil touristique sur l'ensemble des points d'information du territoire intercommunal. Par ailleurs, la Communauté de Communes s'engage dans la promotion de la randonnée cycliste en lançant une démarche de labellisation du site du Cébron « Base VTT de randonnée » qui proposera au départ de ce site des circuits de randonnées VTT pour un total de plus de 250 km (en partenariat avec le comité départemental 79 de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).



Chevalerie du Thouet :

UNE INVITATION AU VOYAGE ET AU RÊVE.

Sa vocation : vous faire découvrir la Vallée du Thouet et la Gâtine au rythme du cheval de trait.

Pour tous vos projets de loisirs, vous avez le choix entre nos 3 centres d'accueil.



La Guinière et Lamairé :

Scolaires : Classes de découverte itinérantes ou rayonnantes (printemps/automne)

Voyages de fin d'année ou séjours d'intégration (printemps/automne)

Groupes : en famille ou entre amis : journée chariot, gastronomie ; hébergements toute l'année en chambres ou d'avril à la Toussaint en roulottes ; de la gestion libre à la pension complète.

Pour vos enfants l'été : séjours 5 jours et 12 jours. Pour les centres de loisirs encadrés, IME, IMPRO... (camps de jeunes).



Le Cébron :

2 formules d'accueil :

- aire naturelle de camping
- accueils buissonniers pour particuliers et groupes en cabanes et/ou roulottes.

C'est également : son plan d'eau, son bassin de baignade ouvert juillet et août, ses randonnées pédestres et VTT, ses observatoires ornithologiques et sa chasse aux trésors (parcours terra aventura/ géocaching)

La Chevalerie du Thouet 79390 Aubigny
Tel : 05 49 69 88 20 www.lachevalerieouthouet.fr

chevalerie@cc-avt.fr



Plus qu'une histoire de livres, la médiathèque Airvaudais Val du Thouet est un lieu de lecture mais aussi de culture, de loisirs et de convivialité. Prêts de livres, BD, magazines, livres lus, CD et DVD..., mais aussi des animations, proposées gratuitement toute l'année : heure du conte, ateliers créatifs, ateliers numériques, projections, soirées participatives, spectacles, expositions, clubs de lecture, rencontres d'auteurs, conférences, accueils de classes (écoles de l'airvaudais val du Thouet et collèges)...

Le catalogue de la médiathèque est accessible sur internet, avec la possibilité de faire des réservations et de prolonger la durée des emprunts. L'accès au Wifi est maintenant gratuit. 5 postes informatiques et 2 tablettes numériques sont en accès libre.

Une boîte retour est désormais installée devant

la médiathèque et permet aux lecteurs de rendre les documents à toute heure de façon sécurisée. Dernière nouveauté, la médiathèque s'est dotée d'une terrasse, accessible principalement le mercredi et le samedi aux beaux jours. Une occasion pour tout un chacun de lire sur place dans un cadre agréable. Vous pourrez aussi y admirer les créations de l'artiste Mino.

En attendant Noël, dès début décembre, plusieurs rendez-vous gratuits et en concertation avec le centre socioculturel sont proposés : ateliers créatifs, spectacles, soirée spéciale pour les jeunes

**FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE
DU 24 AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Retrouvez toute notre actualité sur notre page Facebook



« Vibrations » avec Cyril Maguy



Tarifs 2018 (en euros) - * sur justificatif

Adhésion	Adhérents territoire AVT	Adhérents hors AVT
Enfants, jeunes – 18 ans / * Bénéficiaires minima sociaux	Gratuit	
Associations, écoles	Gratuit	5
Adultes actifs ou retraités		
Bibliothèque	10	13
Discothèque-Vidéotheque	10	13
Médiathèque	13	15
* Tarifs réduits (étudiants, demandeurs d'emploi)		
Bibliothèque	5	7
Discothèque-Vidéotheque	5	7
Médiathèque	7	8
Familles		
Bibliothèque	13	15
Discothèque-Vidéotheque	13	15
Médiathèque	16	18
Autres tarifs à l'unité		
Remplacement carte perdue	1	1
Remplacement sac perdu	4	4
Internet et wifi	Gratuit	Gratuit
Impression et photocopie A4 N/B	0,20 Gratuit pour demandeurs d'emploi sur justificatif	

Médiathèque à domicile :

livres, CD, DVD ou magazines chez vous !

un service de portage à domicile existe pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la médiathèque (pas de véhicule, immobilisation temporaire ou permanente...). Ce service est gratuit pour toute personne résidant sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet et adhérent à la médiathèque. Notre équipe est à votre disposition pour tout renseignement et inscription. Un passage à domicile est assuré une fois par mois. Le choix des titres et des supports est à voir avec le personnel de la médiathèque, soit au moment de l'inscription, soit lors de notre passage.



Exposition interactive

Horaires d'ouverture au public

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
	10 h - 12 h		10 h - 18 h
16 h - 18 h 30	14 h - 18 h	16 h - 18 h 30	



1 place des Jardins - 79600 Airvault -
05 49 63 27 41 - www.mediathèque-avt.fr
Catalogue en ligne pour un accès aux collections 24 h/24

 mediathèque@cc-avt.fr



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

École de musique Airvault-Saint-Loup-Thénezay



Plusieurs fois dans l'année, les élèves ont l'occasion de montrer le travail accompli au cours d'auditions ouvertes au public. Sont alors présentées des prestations individuelles, mais également des œuvres de groupes, exercice particulièrement apprécié des élèves.



Pour cette saison 2017/2018, l'école associative de musique compte 70 élèves.

L'équipe des professeurs propose les activités suivantes :

- éveil musical à partir de 3 ans
- pratique individuelle de l'instrument à partir de 7 ans (Ce1).
- formation musicale et pratique de l'instrument en groupe
- atelier de musiques actuelles
- cours adultes

Les cours sont dispensés à Airvault et Thénezay.

Audition dans l'église de Tessonnère – Téléthou 2017.

Vous avez envie de pratiquer la musique de façon ludique ? Vous voulez participer à la vie de l'association ? Venez nous rejoindre et rencontrer nos professeurs dynamiques et compétents.

Rendez-vous mardi 04 Septembre 2018, de 17 h à 20 h,

Salle du 2nd étage du CCAS d'Airvault. Présence des professeurs et inscriptions pour la saison 2018/2019.

**Renseignements au Centre Socio Culturel Airvaudais-Val du Thouet
05 49 64 73 10**

Informatique et communication



Une réflexion est actuellement en cours pour équiper certains sites communautaires de Wifi Public (accès internet sécurisé, filtré et gratuit) :

- Salle Augustin Bordage,
- Médiathèque ,
- ...

informatique@cc-avt.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



Avec l'âge, la maladie ou le handicap, vous rencontrez des difficultés pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne.

UN SOUTIEN POUR LA PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE

Le CIAS met à votre disposition des Aides à domicile qui vous accompagneront dans votre vie de tous les jours pour vous apporter toute l'aide dont vous avez besoin.

- Assistance aux personnes (aide au lever, au coucher, aide à la toilette, à l'habillage, aide à la préparation des repas...).

- Aide aux courses, entretien du logement, entretien du linge et maintien du lien social.

Le CIAS se charge de toutes les démarches et documents administratifs. Le Département, les Caisses de Retraite ou les Mutuelles peuvent prendre en charge une partie ou la totalité des frais selon vos ressources.

Cette aide peut être temporaire ou de longue durée selon votre degré d'autonomie.

Le CIAS propose des prestations adaptées à vos besoins, vous envoie des professionnels compétents (aides à domicile, auxiliaires de vie...), assure une évaluation des prestations et est à votre écoute dans le respect de vos droits et liberté.

Le service d'Aide à Domicile intervient sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet



Réduction fiscale

saad@cc-avt.fr

**33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél : 05 49 63 60 75**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30 (Fermés le mercredi après-midi)

Agrément qualité n° SAP/200022671





AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET



LETTRÉ D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

CSC Enfance Jeunesse



Le Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet est une association à vocation éducative, culturelle, sociale et familiale ouverte à l'ensemble de la population. L'association prend en compte l'expression des demandes et initiatives des habitants en s'appuyant sur

des groupes de travail, ouverts à tous. Espace d'expression et d'écoute, le centre accompagne des idées qui peuvent se concrétiser avec une part d'autonomie, facteur important dans ce type de démarche. Il s'agit également d'un lieu où se confrontent les idées. L'objectif de l'association est de permettre une prise de la responsabilité et l'engagement citoyen.

Le projet d'animation globale de l'association se réfère à trois valeurs : Dignité Humaine, Solidarité et Démocratie. Le Centre propose un ensemble de services socio-éducatifs aussi différents que :

La petite enfance avec un Relais d'Assistantes Maternelles qui propose au-delà de ses prérogatives des itinérances sur les toutes les communes du territoire, des temps de rencontres parents/enfants en lien avec la conseillère en économie sociale et familiale de la structure.

Les animations se déroulent entre 9 h 30 et 11 h 30 au Pôle Enfance à Airvault (pour les assistantes maternelles et les jeunes enfants tous les mardis matins, et, pour les jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parents, assistantes maternelles...) tous les jeudis matins.

Des dates d'itinérance sur toutes les communes du territoire complètent ces animations fixes. Aménagement des salles des fêtes avec du matériel petite enfance, et passerelles avec les écoles maternelles.

Les activités d'éveil et les thématiques varient selon les périodes. Des listes de gardes d'enfants à domicile et d'assistantes maternelles sont disponibles au Relais, ainsi que les démarches pour effectuer un contrat de travail, faire les déclarations...



L'enfance avec un accueil post et périscolaire - un accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

La jeunesse et son accueil loisirs au sein d'un Point Animation Jeunesse, mais aussi l'accompagnement de Foyers de Jeunes et de Juniors Associations, la collaboration à un projet de territoire Pays de Gâtine « Les jeunes s'en mêlent » dans le cadre d'un dispositif PIA/ANRU.

La parentalité en animant un groupe de parole, en développant en lien avec le secteur jeunesse une action de sensibilisation auprès des familles de collégiens SACCADO, en élaborant avec un collectif de parents des conférences autour des questions en lien avec la parentalité.

Le lien social au travers d'actions collectives et solidaires : bourses aux vêtements, jardin solidaire « Jardin pour tous », transport solidaire « Trans'Thouet », accompagnement des distributions alimentaires organisées par des institutions sur son territoire (épicerie sociale et banque alimentaire), collectif vacances pour tous, un point café du samedi matin pour récolter des fonds en lien avec des actions caritatives...

Le CSC anime une coordination sociale qui regroupe tous les acteurs et partenaires dans le champ social.

L'accès aux droits constitue une approche validée avec la CAF des Deux-Sèvres pour que leurs allocataires puissent trouver auprès de l'accueil du CSC un premier niveau d'information.

Le vivre ensemble qui donne lieu à des conférences pour plus de citoyenneté et pour retrouver une posture de structure d'éducation populaire (l'immigration en France, qu'est-ce qu'un migrant, l'habitat participatif, internet et les réseaux sociaux...).

La diffusion culturelle qui coordonne autour de collectifs des séances cinéma (tous les 15 jours), deux festivals en période estivale « Musiques et Danses du Monde » et musique classique « Les Murs ont des Oreilles », des spectacles pour enfants et des sorties culturelles avec les salles de spectacles de la région (une fois par mois).

La pratique d'activités ludiques : ateliers variés (anglais, informatique, stretching, cuisine...)

Retrouvez l'ensemble de nos activités sur le site internet www.cc-avt.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 45

☎ 05 49 64 93 48

☎ 05 49 64 94 02

✉ communaute@cc-avt.fr



AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET



Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT